



Trente-et-unième réunion du Comité Intergouvernemental d'Experts (CIE)

Rabat (Maroc)

1 - 4 mars 2016

Sous le thème :

« L'économie verte, une voie pour l'accélération industrielle en Afrique du Nord »

Table ronde

L'économie verte peut-elle contribuer à accélérer l'industrialisation en Afrique du Nord ?

Note introductive

En bref

- L'impact de l'économie verte sur la croissance économique et l'emploi, dépend des politiques industrielles adoptées et, de leur cohérence avec les objectifs nationaux de développement durable et les autres politiques sectorielles et transversales (ex : emploi, innovation, éducation, développement territoriale, commerce...).
- Les investissements écologiques, l'innovation, l'amélioration et l'adaptation des compétences, la réglementation et la demande, constituent les déterminants clés pour promouvoir une industrie verte. Actuellement, l'innovation et la recherche et développement vertes sont peu développés.
- Bien que l'utilisation efficiente des ressources commence à être perçue comme un facteur essentiel de compétitivité et de développement durable, les PME ont besoin d'un accès facilité à l'information sur la législation, les outils disponibles pour améliorer la gestion environnementale, et les opportunités de financement des innovations et des technologies vertes.
- L'économie verte devrait permettre à l'industrie manufacturière d'évoluer vers des produits à plus forte valeur ajoutée et à contenu technologique plus important.
- L'intégration des achats publics durables dans la réglementation des marchés publics contribue à promouvoir la responsabilité sociétale des entreprises
- Les questions sociales, l'inclusion spatiale et l'équité doivent faire l'objet d'une attention plus marquée dans les politiques industrielles, les accords de partenariats et le code des investissements.

Contexte

La transition vers l'économie verte est désormais clairement inscrite comme un objectif stratégique dans les politiques et plans de développement de la plupart des pays de l'Afrique du Nord (ex : Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte). Il est largement accepté que l'économie verte, la transition énergétique, la gestion durable des ressources naturelles et la lutte contre le changement climatique offrent des opportunités pour réaliser une transformation structurelle durable et relever les défis liés à l'accroissement de la productivité des ressources, la création d'emplois et la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales. L'écotourisme par exemple, permet aux acteurs économiques locaux, de capturer une part significative des revenus touristiques.

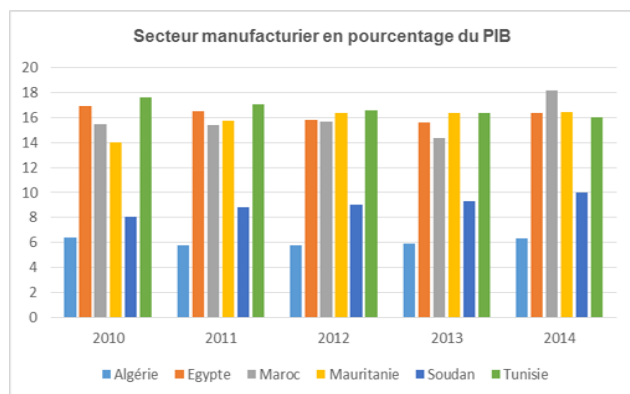
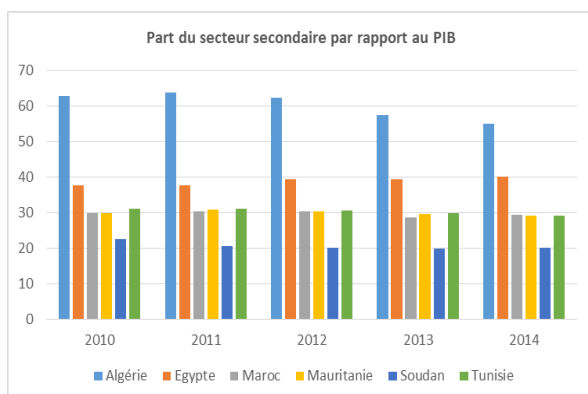
Dans ce contexte, la politique industrielle est appelée à jouer un rôle déterminant, pour favoriser la mise à niveau des entreprises et améliorer leur niveau de compétitivité, grâce à une utilisation plus efficace des ressources et le développement d'activités non polluantes et peu énergivores. Elle devrait également encourager l'émergence de nouvelles filières vertes à forte valeur ajoutée, susceptibles de contribuer à la création d'emplois durables (notamment pour les jeunes et les femmes), la diversification des exportations et, l'amélioration des conditions de vie des communautés locales.

En Afrique du Nord, plusieurs filières bénéficient d'un potentiel de production et d'exportation important mais pas suffisamment exploité. C'est le cas des produits de l'agriculture biologique, des plantes aromatiques et médicinales (PAM), ou encore des produits de la pêche durable. Leur mise en valeur contribue en outre au développement local et à la protection de l'environnement, en associant les populations locales à l'ensemble du processus de valorisation et de conservation des ressources.

La reformulation des politiques industrielles, lancée par plusieurs pays, offre une opportunité d'aligner la politique industrielle sur les nouveaux objectifs de développement. Il s'agira d'y intégrer : (a) les problématiques environnementales, climatiques et sociales, (b) les mesures qui encouragent le renforcement des capacités humaines, technologiques et d'innovation des PME, (c) les instruments visant à diriger les investissements vers les filières vertes et à renforcer le partenariat public-privé et enfin, (d) les mesures réglementaires appropriées, y compris la mise au point de normes qui répondent aux exigences des marchés internationaux. Tout l'enjeu portera sur la capacité des pays à restructurer leur politique industrielle et à mobiliser les acteurs et les capitaux nécessaires pour développer les filières stratégiques de l'économie verte et bâtir des industries modernes, compétitives et inclusives, capables de s'intégrer dans les chaînes de valeur industrielles mondiales.

L'industrialisation aide les pays à atteindre un taux de croissance élevé, à diversifier leur économie et à réduire leur vulnérabilité face aux chocs mondiaux extérieurs. Dans les pays du monde nouvellement industrialisés, le secteur manufacturier est devenu un des plus importants secteurs de l'économie et représente une contribution importante au PIB, aux exportations et à l'emploi.

En Afrique du Nord, les économies demeurent encore dominées par la production et l'exportation de produits agricoles, miniers et d'hydrocarbures, qui comptent pour près de 60% des exportations totales, ce qui accentue la vulnérabilité de la région à la volatilité des prix et à la demande internationale. Dans tous les pays, le secteur industriel n'a pas évolué sur les cinq dernières années et la contribution du sous-secteur manufacturier à l'économie demeure modeste, comme le montre les graphiques ci-dessous.



Sources : ONS, Algérie (2015); CAPMAS et Ministère de la Planification, Egypte (2015); HCP, Maroc; Annuaire statistique et rapport annuel de la banque (2014), ONS Mauritanie & Banque Centrale de la Mauritanie ; Banque centrale du Soudan (2015) ; INS Tunisie (2015).

L'Algérie, fortement tributaire des exportations d'hydrocarbures est pénalisée par la baisse des prix de ces derniers sur le marché mondial. La Tunisie et l'Égypte, bien qu'ayant une base manufacturière plus large, font face à une stagnation en raison, notamment, des bouleversements politiques et sociaux et de leur forte dépendance à l'égard d'un nombre limité de marchés, qui ont connu une récession ces dernières années. Le Maroc qui a réussi à diversifier sa production au cours des dernières années a enregistré une hausse de la production industrielle manufacturière, en 2014. Celle-ci s'explique par une croissance de l'industrie de l'automobile, une bonne performance des branches agro-alimentaires, et dans une moindre mesure des phosphates et dérivés. La Mauritanie est un pays à faible niveau de diversification des exportations, qui dépendent principalement des ressources minérales, du bétail et des ressources halieutiques. Le secteur industriel des minerais (fer, or et cuivre) a représenté environ 77 pour cent du total des exportations en 2013.

Dans tous les pays, le potentiel de croissance des industries manufacturières demeure fortement limité par l'insuffisance des capacités de développement technologique nécessaires à l'innovation et au développement de nouvelles filières à plus forte valeur ajoutée. L'économie verte, en favorisant l'amélioration de la qualité et de la productivité, la mise à niveau du tissu industriel et, la diversification, peut contribuer à accélérer le processus d'industrialisation et la contribution du secteur manufacturier à la croissance et la création d'emplois.

Quelles sont les stratégies et pratiques mises en œuvre pour l'émergence d'une industrie verte ?

Les stratégies industrielles en vigueur dans les pays de l'Afrique du Nord ne fixent pas d'objectifs précis en relation avec l'économie verte. Toutefois, les pays ont développé un ensemble de stratégies et plans sectoriels ambitieux pour promouvoir l'émergence de filières industrielles vertes comme celles des énergies renouvelables¹, de la gestion des déchets², de l'exploitation des ressources en eau non conventionnelles (comme le traitement et la réutilisation des eaux usées traitées ou la désalinisation), de l'agriculture biologique³, de l'aquaculture⁴ ou de l'écotourisme. Des programmes et des projets pilotes sont déjà en cours de mise en œuvre dans ces domaines. Ils offrent de réelles possibilités en termes de création d'emplois et d'entreprises innovantes et compétitives, d'intégration industrielle, de développement technologique et d'acquisition de savoir-faire.

Les pays mettent également en œuvre diverses initiatives et programmes de mise à niveau et de Production propre, afin de promouvoir la performance environnementale des industries, et de réduire la pollution hydrique et l'intensité énergétique du secteur. Les démarches visant à promouvoir la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) se multiplient.

Parmi les pratiques mises en place par les grandes entreprises industrielles, on citera : le recrutement de responsables environnement, l'élaboration de chartes de développement durable, la réalisation d'un diagnostic environnemental, la signature de contrats de performance environnementale, l'adoption des certifications de type ISO 14001, ISO 9001 et ISO 26000, le développement de Programmes de recherche avec les universités, la mise en place d'unités/centres de recherche, ou encore la publication de rapports de développement durable.

¹ La première centrale solaire Noor1 du Plan solaire marocain, inaugurée en février 2016 et d'une puissance de 160MW, a enregistré un taux de participation des entreprises marocaines de 25%. L'Algérie a mis en service en 2015, 14 centrales électriques photovoltaïques d'une puissance de 268 mégawatts (MW), ce qui a permis la création d'environ 300 emplois par centrale. Une usine de fabrication de modules photovoltaïques et de montage des panneaux solaires d'une capacité de 41 800 modules photovoltaïques /an est en cours d'exécution en Algérie.

² L'Algérie qui produit annuellement 13 millions de tonnes de déchets, dont seulement 6% sont recyclés actuellement, s'est fixé pour objectif de porter ce taux à 50% en 2020, grâce à la mise en place progressive d'une industrie de récupération et de valorisation des déchets. Une bourse des déchets industriels a été mise en place.

³ En Tunisie, près de 220 000 ha (2015) sont dédiés à l'agriculture biologique, un secteur dont les exportations auraient rapporté 116 millions de Dinars en 2013. L'objectif serait d'atteindre une superficie de 1,5 millions ha (2030).

⁴ L'industrie aquacole en Égypte fournit 65% des besoins nationaux en produits halieutiques et génère environ 100 000 emplois dont 50% sont jeunes. La production provient essentiellement de petites et moyennes fermes privées.

Des efforts ont également été entrepris en matière de développement des compétences avec la mise en place progressive de filières spécialisées⁵ dans les universités (ex : énergies renouvelables, efficacité énergétique, gestion de l'eau, climat). Des initiatives visant à promouvoir la R&D⁶ et l'innovation se développent progressivement mais les dépenses globales en R&D demeurent limitées (elles varient de l'ordre de 0,8% du PIB au Maroc à 0,02% du PIB en Egypte), alors que les pays émergents comme la Chine et la Corée du Sud investissent respectivement 1,98% et 7 % de leur PIB dans la recherche. Les programmes de R&D mis en place dans les universités restent relativement déconnectés des réalités des entreprises industrielles, et ces dernières (hormis certains grands groupes) ne considèrent généralement pas l'innovation comme un pilier de leur stratégie. Cette situation est en train de changer favorablement avec la fixation d'objectifs ambitieux dans les nouveaux plans de développement afin d'accroître les niveaux de financement global de la R&D, pour atteindre 2 à 3 % du PIB en 2020. En outre, les expériences de l'Egypte ou du Maroc montrent qu'il est nécessaire de mettre en place un programme ciblé de R&D ainsi qu'une stratégie de transfert technologique⁷.

En matière de financement, différents instruments sont utilisés comme les fonds dédiés, les lignes spécifiques de crédit, les Partenariats Public Privé (PPP), la fiscalité environnementale, ou encore la réforme des subventions. Certains pays ont souligné l'importance d'inscrire les activités vertes dans le Code des investissements, en tant que secteurs prioritaires, pour bénéficier de mesures incitatives.

Enfin, des mesures sont prises pour promouvoir les achats publics durables (ex : la réforme de la réglementation sur les marchés publics au Maroc qui intègre des critères d'admissibilité comme la performance environnementale, le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique). En Tunisie, le Plan d'action national pour les achats publics durables (2012-2016) fixe un objectif à terme de 50 % des achats publics durables, dont 30 % seraient attribués aux PME. La Stratégie nationale de développement durable porte cet objectif à 80% d'ici 2021. Les politiques d'achats publics durables créent une demande et un marché pour les produits verts.

L'ensemble de ces mesures a permis des avancées importantes. Toutefois, les pays doivent maintenant passer à une phase d'accélération de la mise en œuvre des objectifs nationaux en relation avec l'économie verte et la transformation structurelle des secteurs productifs. Cela passe par une mise en cohérence globale, dans le cadre d'une approche intégrée, favorisant les synergies entre les différentes stratégies et les programmes, notamment ceux relatifs à l'emploi, l'éducation, l'énergie, le commerce et l'innovation.

Questions à examiner :

1. Comment créer un environnement favorable pour que les entreprises du secteur de l'industrie et, plus particulièrement les PME, tirent le meilleur parti du potentiel de l'économie verte ?
2. Qu'est-ce qui fait obstacle au développement du capital humain, de la technologie et de l'innovation, en tant qu'éléments essentiels d'une transformation industrielle réussie, en Afrique du Nord ?
3. Comment les décideurs devraient-ils concevoir les politiques industrielles pour tenir compte des défis environnementaux et des engagements pris en matière de lutte contre le changement climatique et de mise en œuvre des nouveaux objectifs de développement durable ?
4. Quels instruments de politique peuvent servir à accroître la mobilisation des ressources financières publiques et privées intérieures, y compris la contribution du secteur financier, au profit du financement de l'industrialisation verte ?
5. Comment les pays de la région peuvent-ils mettre à contribution la coopération Sud-Sud pour promouvoir le développement d'une industrie verte ?

⁵ En Algérie, la première promotion d'ingénieurs en énergie renouvelable est sortie en 2015.

⁶ Une plateforme de recherche est en cours de développement à Ouarzazate par MASEN et un Parc Green Energy est en voie de création à Ben guérir par l'IRESEN.

⁷ L'Egypte a pu développer une industrie locale de production de composants des énergies renouvelables, comme les turbines éoliennes, grâce à un transfert technologique rendu possible par la signature de contrats d'alliances avec des fournisseurs internationaux (essentiellement européens).